



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 AVRIL 2013

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 22 avril 2013 à 20 h 00, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/projet de fusion des CC de l'Espace Rhénan, de Gamsheim-Kilstett, du Rhin-Moder et de l'Uffried

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le projet de statuts et la représentation des communes par référence à l'article L5211-6-1 du CGCT selon le calcul à la proportionnelle et à la plus forte moyenne soit un nombre total de délégués de 39 élus (Kilstett aura 2 délégués)

2/Réalisation de plaque Hoftname des anciennes maisons alsaciennes

En collaboration avec M Raymond STROH, la commune de Kilstett a continué le travail qui avait été entrepris en 2010 sur les hofnamen des maisons anciennes de Kilstett. Il est proposé de compléter les 8 plaques existantes par 18 nouveaux Hofnamen. La plaque sera en pierre de lave émaillée avec un piètement qui sera fixé sur le domaine public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de réaliser 18 plaques hofnamen des anciennes maisons alsaciennes

Décide de retenir la société Kellersign (67840 Kilstett) pour un coût approximatif de 19 020.75 € TTC

Autorise M le Maire à solliciter toutes les subventions afférentes au projet

3/Salle de la Musique et de la Culture : achat de 60 tables pliantes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide d'acheter 60 tables pliantes pour un coût approximatif de 19 995.92 € TTC

Fournisseur ARRO groupe Brunner (67760 WEYERSHEIM)

4/Salle de la Musique et de la Culture : achat de 4 chariots de transport

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide d'acheter 4 chariots de transport et de stockages pour un coût approximatif de 1 544.75 € TTC

Fournisseur ARRO groupe Brunner (67760 WEYERSHEIM)

5/Salle de la Musique et de la Culture : vente de tables

Il est proposé de vendre les tables de la Salle de la Musique de Culture qui ne sont plus utilisées.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité Décide de vendre les tables pliantes qui ne sont plus utilisées.

Fixe le prix de la vente comme suit :

Lot de 10 tables : 250 €

Lot de 10 tables + 1 chariot : 350 €

6/ Denzlach : achat de terrain pour un chemin agricole

Il existe actuellement un chemin d'exploitation cadastrée qui longe une partie du lotissement « les terres du Denzlach ». IL serait utile de prolonger le chemin qui longe le lotissement en faisant l'acquisition de terres agricoles. Il faudra acquérir environ 2.20 ares au prix de 350 € HT l'are.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'acheter les parcelles précitées au prix de 350 € HT l'are

DECIDE de prendre en charge les frais de notaire et de géomètre
AUTORISE M le Maire à signer tout acte afférent à cette affaire

8/Ecole élémentaire : achat de video projecteurs interactifs

IL est projeté d'équiper les 6 salles de classes de l'école élémentaire en video projecteurs interactifs EPSON EB 475Wi. L'idée est d'équiper en premier lieu une classe qui servira de classe test avant de l'étendre aux autres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de retenir la société CAMIF collectivités pour l'achat d'un pack video projecteurs interactifs.

9/Trajet jusqu' à Zapfendorf : remboursement frais de transport

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de rembourser 50.01 € à M Francis LAAS (Adjoint au Maire) pour les frais d'essence dépensée pour le voyage du 1^{er} avril 2013 à Zapfendorf commune jumelée avec Kilstett.

10/Accueil de l'amicale du personnel de Zapfendorf du 9 au 12 mai :

L'Amicale du personnel communal de Zapfendorf (environ 39 personnes) a programmé son voyage annuel en Alsace : ils seront hébergés à l'hôtel Oberlé de Kilstett du 9 au 12 mai 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide d'offrir un repas buffet à la Salle de la Musique et de la Culture à l'Amicale des employés du personnel de Zapfendorf et l'entrée de la cave à vin du Roi Dagobert à Traenheim.

11/Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 9 h 00 où seront associés les jeunes de 18 ans.

Les jeunes de 18 ans proposent de découvrir les métiers d'Europa Park pour leur sortie.

12/ Simply MARKET :

Le SUPER U de Gambsheim a fait un recours au Conseil d'Etat contre le projet de Simply Market. Le Conseil d'Etat a rejeté la requête en annulation. L'ensemble commercial est définitivement autorisé.



Le Maire

Gabriel MULLER